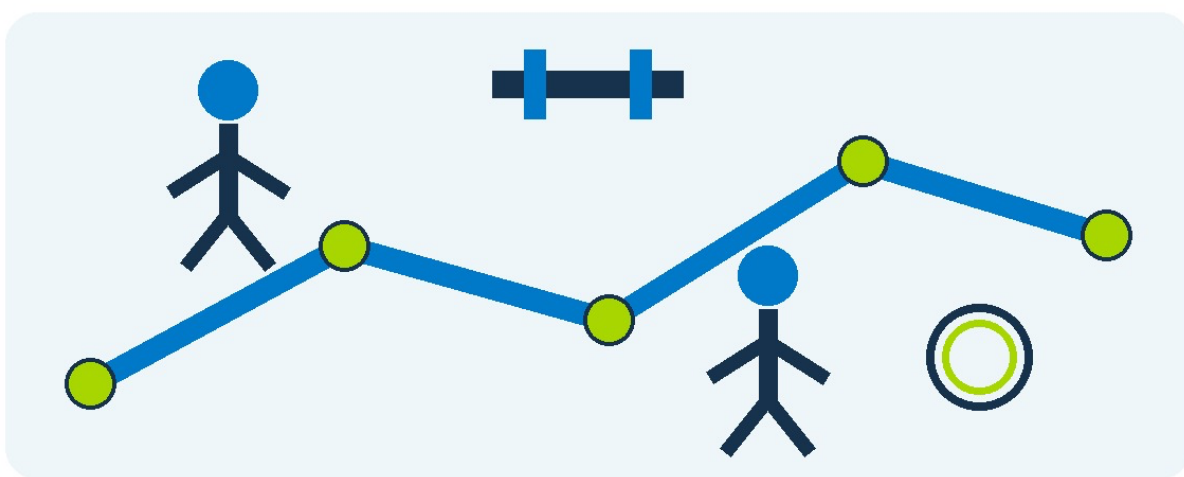


# BPJEPS Multi-activités physiques ou sportives pour tous (MAPS)

Niveau 4 • Encadrer une grande diversité d'activités physiques et sportives



## À quoi sert cette formation ?

Le BPJEPS MAPS prépare à concevoir et encadrer des séances et cycles de découverte, d'initiation et d'animation dans plusieurs familles d'activités physiques, hors environnements spécifiques et dans les limites réglementaires.

## Où se situe-t-elle dans le parcours ?

| Avant / origine                  | Votre formation               | Après / poursuites possibles                          |
|----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Découverte / expérience sportive | <b>BPJEPS MAPS • NIVEAU 4</b> | BPJEPS APSF ou autre spécialité → DEJEPS selon projet |

## Niveau et positionnement

### Niveau

Niveau 4 (niveau baccalauréat)

## D'où peut-on venir ?

- Découverte métiers du sport et de l'animation
- Expérience sportive ou d'encadrement
- Accès direct si les exigences préalables et conditions d'entrée sont remplies

## Vers quoi peut-on aller ?

- BPJEPS APSF : spécialisation possible vers les activités de la forme, sous réserve des conditions d'entrée et des règles de correspondance applicables
- Autres BPJEPS sportifs : spécialisation vers une discipline ou un environnement professionnel
- DEJEPS du champ sportif ou de l'animation selon le projet professionnel et les conditions d'accès

## La passerelle à retenir

### En clair

Le MAPS développe une forte polyvalence. Une poursuite vers l'APSF correspond à une spécialisation vers le fitness, le renforcement musculaire et les activités de la forme.

## Attention : passerelle ≠ équivalence automatique

- Une poursuite de parcours signifie qu'un diplôme prépare logiquement au suivant ; elle ne garantit pas une entrée automatique.
- Une équivalence ou une dispense ne peut être confirmée qu'après vérification du diplôme détenu et du référentiel en vigueur.
- FORMATIC étudie le parcours du candidat au positionnement afin d'identifier les éventuels allègements et la durée de formation adaptée.

## Repères officiels

Les passerelles ne signifient pas automatiquement une dispense. Les équivalences, allègements ou dispenses sont vérifiés au moment de l'inscription à partir du diplôme détenu, de sa version et de la fiche RNCP en vigueur.

- France compétences : BPJEPS MAPS RNCP40480, arrêté du 9 novembre 2024.
- La fiche RNCP MAPS ne prévoit pas de correspondance automatique générale avec tous les autres BPJEPS : vérification individuelle nécessaire.

**Votre projet est différent ? Parlez-en avec l'équipe FORMATIC : le bon parcours dépend de votre expérience, de vos diplômes et du métier visé.**